

Pas de temps pour les châteaux : De la démocratie fermée à la démocratie ouverte

Article by Hélène Landemore

July 14, 2021

Pour les partisans de la démocratie délibérative, les régimes représentatifs d'aujourd'hui ne sont qu'une illusion. La vraie démocratie, c'est le pouvoir du peuple, et pour y parvenir, il faut sortir des sentiers battus. Nous nous sommes entretenus avec la théoricienne politique Hélène Landemore au sujet de sa proposition de démocratie ouverte et de ce à quoi elle ressemblerait aux niveaux local, européen et mondial. Alors que les assemblées de citoyens en France et en Irlande offrent de précieuses leçons et que les événements, du Brexit à la pandémie, élargissent les horizons du possible, il n'y a pas de meilleur moment pour penser de manière utopique.

***Green European Journal* : Le vote, les élections et les parlements sont universellement considérés comme des symboles de la démocratie. Mais dans le débat plus large sur la crise de la démocratie, vous affirmez que le problème est le système de la démocratie représentative lui-même. Pouvez-vous expliquer ?**

Hélène Landemore : Il est utile de revenir sur l'histoire des régimes représentatifs en Europe. Ils trouvent leur origine dans ce que les historiens appellent le "gouvernement représentatif" : des gouvernements où la loi est faite par des législateurs élus. Ces formes de gouvernement n'ont commencé à être appelées démocraties qu'à partir de 1830 environ aux États-Unis et en France, et à partir de 1870 en Grande-Bretagne. Mais la réalité est qu'elles ont été conçues comme une alternative à la démocratie autant qu'à la monarchie. Pour leurs fondateurs, la démocratie signifiait le règne de la foule. Elle était chaotique et trop directe. La peur du peuple caractérise les démocraties représentatives dès le départ. Certes, elles étaient fondées sur les principes de la souveraineté et du consentement populaires, mais cela ne suffit pas pour qu'elles soient qualifiées de démocraties. Le processus législatif quotidien était mené par des aristocraties élues, avec les meilleurs et les plus vertueux à la barre, et le peuple, en tant que souverain silencieux, hochant occasionnellement la tête de loin.

Tout au long des 19e et 20e siècles, le droit de vote a été progressivement élargi pour inclure les hommes non-propriétaires, les Noirs et les femmes. Le principe "une personne, un vote" nous a aidés à nous convaincre que nous vivions dans des démocraties, mais il ne s'agit toujours que de la démocratisation du droit de choisir nos gouvernants. Le peuple n'arrive jamais à gouverner réellement. La démocratie, le pouvoir du peuple, consiste à exercer le pouvoir, et pas seulement à y consentir. Il s'agit de délibérer, de façonner le programme et de décider nous-mêmes des résultats.

Le problème de la démocratie représentative est donc qu'elle exclut les gens ordinaires du pouvoir ?

Le modèle est fondamentalement défectueux. Il donne trop de pouvoir à trop peu de personnes, à dessein – et non par erreur ou par accident. Même si le problème de l'argent en politique était résolu, le système continuerait de sélectionner les représentants de manière insuffisamment démocratique et ne parviendrait pas à exploiter la diversité et la sagesse du grand public. Ce système dissuade la plupart des gens de s'informer correctement et de voter de manière éduquée – finalement, ce sont les autres qui feront tout le travail.

La solution consiste à décentrer les institutions électorales. Même dans des circonstances idéales – une société parfaitement égalitaire – les élections reposent sur le choix humain, qui est intrinsèquement biaisé en faveur de certains traits : charisme, statut social, taille, etc. Les élections coupent systématiquement l'accès au pouvoir aux personnes qui sont trop ordinaires ou trop timides pour se présenter devant les autres. Aucun renouvellement périodique des élus ne pourra changer cette donnée fondamentale.

De ce que vous décrivez comme un système fermé, vous appelez à un changement de paradigme pour le XXI^e siècle : la démocratie ouverte. Qu'est-ce que la démocratie ouverte ?

La démocratie ouverte est un système dans lequel le pouvoir est distribué de manière égale, ou au moins accessible de manière égale, aux citoyens ordinaires. Chacun a la possibilité d'exercer directement le pouvoir législatif – de définir les lois qui nous gouvernent et qui gouvernent les autres. Pas tous en même temps, mais en représentant et en étant représenté à tour de rôle. L'organe clé d'une démocratie ouverte serait le mini-public ouvert : un grand groupe de citoyens réunis pour fixer l'ordre du jour et élaborer les lois. La sélection aléatoire répartirait équitablement les chances de participation et reproduirait la diversité du groupe plus large. Le mini-public doit être connecté au grand public, réceptif à ses contributions et capable de s'engager dans un échange délibératif. S'il est secret et fermé, il reproduit les problèmes de l'ancien système.

Cinq principes institutionnels guident l'idée d'une démocratie ouverte. Premièrement, les droits de participation : mettre le pouvoir entre les mains des citoyens. Le droit de vote, mais aussi la possibilité (avec suffisamment de signatures) d'inscrire des points à l'ordre du jour d'un mini-public ouvert (une initiative citoyenne) ou de rappeler une loi impopulaire (le droit de saisine).

La démocratie consiste à exercer le pouvoir, pas seulement à y consentir.

Deuxièmement, la délibération. Selon la théorie de la "démocratie délibérative", les lois ne sont légitimes que dans la mesure où elles passent par un échange délibératif d'arguments entre des citoyens libres et égaux. La délibération donne aux gens une voix et une chance d'être d'accord ou non avec une loi, contribuant ainsi à la prise de meilleures décisions en exploitant l'intelligence collective.

Troisièmement, la règle de la majorité. Lorsqu'il n'y a pas de consensus, la seule façon démocratique de prendre une décision est de suivre le plus grand nombre. Quatrièmement, la représentation démocratique. Les structures représentatives sont nécessaires car nous ne savons pas comment délibérer par millions, et nous ne pouvons pas toujours prendre des décisions en masse. La démocratie ouverte est structurée autour de la représentation démocratique par le biais d'une sélection aléatoire ou d'une représentation auto-sélectionnée, les deux permettant une égalité des chances de participation. Enfin, la transparence. Tout système politique peut tendre vers la fermeture et la formation de groupes internes. En tant que mécanisme essentiel de responsabilisation, la transparence empêche cela en permettant aux gens de voir ce que les représentants font en leur nom.

À quoi ressemblerait la démocratie ouverte dans la pratique ? Il ne s'agit pas d'abolir toutes les institutions élues, mais certaines d'entre elles, telles que les chambres hautes comme les Sénats, pourraient éventuellement être remplacées par des assemblées choisies au hasard. D'autres réformes devraient viser à rendre nos systèmes plus participatifs, délibératifs, majoritaires et transparents. La démocratie ouverte est un programme de réforme constitutionnelle.

Il s'agirait donc d'un changement de paradigme progressif où la démocratie représentative et la démocratie ouverte coexistent à mesure que nous progressons vers l'ouverture ?

Je n'imagine pas une quelconque révolution. Les révolutions sont mauvaises en général ; elles sont risquées. La voie la plus probable est une cohabitation temporaire entre démocratie électorale et démocratie ouverte jusqu'à ce que cette dernière devienne de plus en plus centrale. Il s'agirait d'un système hybride pendant un certain temps, qui pourrait être instable ou échouer. Mais il pourrait aussi conduire à de nouveaux équilibres institutionnels imprévisibles et plus favorables aux intérêts des citoyens ordinaires. Dans plusieurs pays, ce changement de pouvoir est déjà en cours. Prenez la Convention des citoyens pour le climat en France. Au départ, il s'agissait d'un organe totalement inconnu, composé de 150 citoyens choisis au hasard et chargés de faire des propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de justice sociale. Petit à petit, les personnes impliquées se sont responsabilisées, ont organisé des réunions locales et la nouvelle s'est répandue. Le Président français a rencontré la Convention à mi-parcours et, vers la fin, des ministres et des parlementaires se sont publiquement engagés dans ses propositions. En un an, la Convention est devenue un nouvel acteur politique dans le système français.

Quelle est la place de la Convention par rapport aux autres institutions politiques françaises ?

L'équilibre est encore fragile. Au départ, la légitimité de la Convention provenait principalement, mais pas exclusivement, de la "volonté du prince" - c'est-à-dire du Président Macron. Après les manifestations des gilets jaunes de novembre 2018, un "Grand débat national" a été organisé dans toute la France en 2019. Lors de ce débat, 12 des 18 assemblées régionales tirées au sort ont convergé vers l'idée qu'une nouvelle forme de gouvernance démocratique était nécessaire sur les questions climatiques et environnementales.

Le Président Macron a promis que les recommandations de la Convention seraient adoptées “sans filtre” : directement dans une réglementation, un débat parlementaire ou un référendum. Le Parlement, déjà mis à l'écart dans le régime hyper-présidentiel français, a estimé que sa prérogative de légiférer était encore plus mise à mal et a remis en question la légitimité de la Convention. Certains parlementaires l'ont même qualifiée de “anti-démocratique”. Une question se pose alors : qui a le droit de légiférer sur les questions climatiques ? La légitimité de la chambre élue est entrée en conflit avec la légitimité fragile de ce groupe de 150 personnes que personne n'a choisi. Je dirais que la Convention, étant choisie au hasard, peut prétendre à une plus grande représentativité démocratique. Elle peut également revendiquer une légitimité procédurale parce qu'elle a été autorisée par le Président. Mais dans un système où la légitimité est associée aux élections, les propositions de la Convention ne recevraient probablement une pleine légitimité que si elles étaient approuvées par les citoyens français lors d'un référendum. Et cela pourrait encore arriver – dans le cas d'une proposition d'amendement constitutionnel, par exemple. Mais le mieux serait un moment constitutionnel où l'institutionnalisation du recours à la sélection aléatoire serait débattue et soumise à référendum.

Pour beaucoup, la Convention a été une déception car certaines propositions - comme la rénovation profonde obligatoire des bâtiments d'ici 2040 - n'ont pas été retenues. N'est-il pas risqué de dire aux gens “vous décidez de ce qui doit être fait” et d'ignorer ensuite les parties de la réponse qui ne vous plaisent pas ?

Le cas français est un exemple récent et prometteur de ce à quoi pourrait ressembler une démocratie ouverte, mais ce n'est pas l'idéal. Dans la pratique, l'ancien système tentera bien sûr de coopter les innovations démocratiques pour que les choses restent exactement les mêmes. Cela rappelle la célèbre phrase de [l'écrivain italien] Lampedusa : “Tout doit changer, pour que tout reste pareil”.

Au lieu de voir cette assemblée comme une menace, comme certains membres du Parlement français ont vu la Convention sur le climat, les politiciens irlandais l'ont considérée comme une opportunité.

Il est tentant pour les personnes en position de pouvoir d'utiliser des expériences participatives pour légitimer le système tout en laissant intacte la structure de pouvoir décisionnelle existante. Il s'agit d'une forme de « participation-washing », d'un intérêt de façade pour la participation citoyenne, par lequel le pouvoir tente de regagner sa légitimité en période de crise en donnant l'impression d'écouter le peuple. Il s'agit d'une démarche très dangereuse, car la promesse tacite ou parfois explicite d'impact qui accompagne la participation démocratique ne peut rester sans suite très longtemps. Elle risque de jeter les personnes frustrées dans les bras de l'extrême droite. Bien que l'exercice n'ait pas été très bien conçu et que le gouvernement ne l'ait que très peu utilisé, le Grand Débat National a apporté un moment de paix sociale après les manifestations des Gilets Jaunes et a

temporairement amélioré la popularité de Macron. Les gens sont prêts à donner une chance aux expériences participatives, mais vous ne pouvez pas les décevoir à plusieurs reprises.

Certains pays ont-ils réussi ?

L'Irlande a évolué progressivement vers plus de participation, en essayant d'abord une assemblée citoyenne pilote, puis un format hybride. En 2012, une assemblée a été organisée autour de l'égalité du mariage. Elle était composée de 66 citoyens sélectionnés et de 33 politiciens, plus un président. Pendant plusieurs mois, les politiciens et les citoyens ordinaires ont travaillé ensemble. Cela a réconcilié les politiciens avec le processus et, après l'adoption de l'égalité du mariage en 2015, ils ont décidé d'organiser une autre assemblée de citoyens sur la dépénalisation de l'avortement. Dans celle-ci, 99 citoyens ont été choisis au hasard. Au lieu de voir cette assemblée comme une menace, comme certains membres du Parlement français ont vu la Convention sur le climat, les parlementaires et les politiciens irlandais l'ont considérée comme une opportunité. Le référendum dépénalisant l'avortement a finalement été adopté en 2018 avec 66,4 % d'approbation.

On reproche souvent à la démocratie délibérative de se concentrer sur le réarrangement du mobilier institutionnel. L'essence de la démocratie ne se trouve-t-elle pas dans la société ? Elle se trouve dans les syndicats, la presse, les mouvements sociaux, les partis politiques - pas dans les procédures et les systèmes de vote.

Les associations qui forment la société civile sont essentielles. Elles sont le logiciel de la démocratie. Mais le matériel de la démocratie, qui pour moi consiste en des institutions structurant le pouvoir politique, est crucial car il façonne les incitations. La démocratie ouverte concerne un ensemble de principes institutionnels qui, une fois mis en œuvre, forment des structures capables d'accueillir cette riche écologie de groupes et de mouvements sociaux. Nos démocraties devraient être structurées de manière à être aussi ouvertes et poreuses que possible afin que les mouvements sociaux puissent affluer, occuper l'espace et s'exprimer.

Des mouvements comme Black Lives Matter ont certainement réussi à façonner le programme malgré une politique électorale non représentative, mais regardez le coût de cette façon de faire. De même, combien de gilets jaunes ont-ils dû être gravement blessés lors de manifestations pour que le gouvernement les écoute ? Plutôt que d'avoir des mouvements sociaux qui brisent la démocratie en cassant des choses, nous devrions rendre la démocratie ouverte dès le départ et inviter les gens à y entrer. C'est une conception préventive : si vous construisez une forteresse, les gens doivent escalader les murs et briser les fenêtres pour entrer et exercer une influence, et de mauvaises choses se produiront en marge. Si vous construisez un espace accueillant, où les gens savent qu'ils seront écoutés, respectés et pris au sérieux, c'est une tout autre histoire.

Nos démocraties doivent être aussi ouvertes et poreuses que possible pour que les mouvements sociaux puissent affluer, occuper

l'espace et s'exprimer.

Il y a un parallèle avec le syndicalisme. Il n'est pas rare de voir des syndicalistes français faire des émeutes dans la rue, mais cela n'arrive pas en Allemagne, car structurellement ils ont leur mot à dire.

Je suis convaincu que la démocratie ouverte ne doit pas s'appliquer uniquement au gouvernement, mais aussi à la gouvernance des entreprises. Au lieu d'un conflit entre les patrons et les travailleurs, avec des syndicats qui se battent de l'extérieur pour ainsi dire, il est préférable d'avoir quelque chose de plus proche du modèle allemand qui accorde aux travailleurs un pouvoir structurel. Ils peuvent influencer les décisions commerciales et stratégiques, non pas de manière ponctuelle ou parce qu'ils ont assez de force pour faire pression à un moment donné, mais parce qu'ils ont un siège officiel et permanent à la table avec des représentants au conseil d'administration.

Pour en revenir au climat, l'ampleur de la crise écologique exige-t-elle ce genre de processus ouvert pour qu'une société démocratique relève réellement le défi ?

Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de l'ampleur de la crise, mais plutôt du fait que le climat est actuellement une question très importante. J'étais en fait sceptique lorsque j'ai entendu parler pour la première fois de la convention française sur le climat. Le changement climatique est une question très technique, scientifique et mondiale, qui nécessite sûrement des sommets internationaux entre les grands pollueurs comme la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Brésil, plutôt qu'au niveau de la France, qui est responsable de 1 % des émissions.

Mais non, les questions climatiques sont profondément liées à la justice sociale au niveau local et il est vraiment important que les gens puissent les aborder à tous les niveaux. Bon nombre des discussions de la Convention sur le climat sont allées au-delà du changement climatique : elles ont porté sur la perte de biodiversité, la disparition des terres arables et l'état des forêts et des campagnes. Essentiellement, la justice environnementale. À partir du concept global de changement climatique, la conversation s'est déplacée vers ce que cela signifie personnellement, en termes d'air que vous respirez, d'eau que vous buvez et d'accès à la nature. Le climat répond aux besoins des citoyens d'une manière très fondamentale. On pourrait faire de même pour d'autres sujets. L'immigration est un sujet tabou dans de nombreux pays, mais avec le temps, et par le biais de délibérations en petits comités, la discussion deviendrait probablement beaucoup plus pratique, nuancée et basée sur des solutions de bon sens qu'actuellement.

Dans le monde entier, la mondialisation a réduit le pouvoir des gouvernements nationaux. La raison d'être de l'UE est en partie de reconquérir ce pouvoir. La démocratie ouverte peut-elle apporter une contribution au-delà du niveau national ?

Tout à fait. J'ai récemment écrit un essai dans lequel je m'amuse avec l'idée d'une Chambre des peuples comme institution permanente de l'Union européenne. J'imagine un organe composé de 499 citoyens sélectionnés au hasard dans toute l'Europe. Angeliki, une

Grecque qui arrive à peine à joindre les deux bouts en tenant une chambre d'hôtes à Athènes, reçoit soudain une lettre l'invitant à passer les trois prochaines années à Bruxelles. Elle est enthousiaste car cela représente une chance de façonner l'avenir de toute l'Union européenne avec des personnes de tout le continent, de créer des liens, de développer de nouvelles compétences et de découvrir quelque chose de nouveau.

L'Union européenne doit reconnaître qu'elle doit introduire davantage de droits de participation afin de devenir plus démocratique. Car bonne chance pour essayer d'inscrire quelque chose à l'ordre du jour des institutions européennes telles qu'elles sont actuellement ! Il existe bien sûr des initiatives citoyennes, mais elles sont soumises à de nombreuses restrictions techniques et nécessitent un nombre considérable de signatures.

L'UE a également besoin de plus de délibération – une délibération réelle et visible. Cela signifie probablement donner beaucoup plus de pouvoir au Parlement européen, mais aussi allouer des ressources à de nouvelles formes d'espaces délibératifs.

En outre, l'UE a besoin d'un processus décisionnel majoritaire. Elle est trop souvent paralysée par les exigences de l'unanimité. Si nous sommes un peuple européen, pour résoudre les désaccords, nous devons à un moment donné suivre la majorité. Enfin, l'UE a besoin d'une plus grande transparence. Les institutions européennes sont bureaucratiques, opaques et incompréhensibles. Pour moi, le vote du Brexit était une dénonciation explicite de la nature non démocratique de l'Union européenne. Je ne suis pas sûr que ce soit la bonne décision, mais je pense que le diagnostic était correct.

Comment la démocratie ouverte pourrait-elle fonctionner au niveau mondial ?

Imaginez un groupe aléatoire de 1 000 citoyens sélectionnés dans le monde entier, réunis pour débattre de questions telles que le changement climatique ou la justice économique mondiale. Est-ce possible ? N'y aurait-il pas des malentendus culturels ? Les difficultés doivent-elles nous dissuader d'essayer ? Je ne le pense pas – nous commençons seulement à effleurer la surface de ce qui est faisable. Des ONG et des universitaires sont en train de mettre sur pied la première assemblée mondiale sur le climat, qui se tiendra en marge de la conférence sur le climat COP26 à Glasgow. C'est déjà le cas.

Lorsque j'ai commencé à écrire mon livre OpenDemocracy il y a quelques années, certains collègues l'ont considéré comme extrêmement radical, utopique, philosophique et sans rapport avec la réalité. Mais quelques années plus tard, la réalité nous rattrape. La crise financière, l'élection de Donald Trump, le Brexit et maintenant la pandémie ont tous fait exploser le statu quo et élargi le champ de ce qui est conceptuellement imaginable. Nous avons vécu à une époque d'étroitesse d'esprit avec très peu de réflexion en dehors de la boîte. C'était la social-démocratie capitaliste avec des représentants élus et la mondialisation comme contrainte inconditionnelle et indiscutable. Mais aujourd'hui, les contraintes fiscales, les budgets équilibrés, l'intervention minimale de l'État – tout cela a disparu. Si nous pouvons faire quelque chose à ce stade, pourquoi pas une démocratie ouverte ?



H el ene Landemore is a political theorist interested in democratic theory, Enlightenment thinkers, political epistemology, constitutional theory, and the philosophy of social sciences. Her latest book is *Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the 21st Century* (Princeton University Press, 2020).

Published July 14, 2021

Article in French

Translation available in English

Published in the *Green European Journal*

Downloaded from <https://www.greeneuropeanjournal.eu/pas-de-temps-pour-les-chateaux-de-la-democratie-fermee-a-la-democratie-ouverte/>

The Green European Journal offers analysis on current affairs, political ecology and the struggle for an alternative Europe. In print and online, the journal works to create an inclusive, multilingual and independent media space.

Sign up to the newsletter to receive our monthly Editor's Picks.